

OFFICE DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE  
OUTRE-MER

MINISTERE DU PLAN

-----  
Centre de Petit-Bassam

LE SYSTEME DE PRODUCTION  
INDUSTRIELLE DE LA COTE D'IVOIRE :  
TYPES D'ANALYSE ET PREMIERS RESULTATS

J. CHEVASSU et A. VALETTE

-----  
ABIDJAN, Février 1973  
-----

## AVERTISSEMENT

Les renseignements d'ordre statistique contenus dans ce document sont provisoires. Les réflexions qui en sont dégagées ne constituent qu'une première étape d'un travail d'analyse actuellement en cours. Elles sont en conséquence, plus que d'autres, soumises à la discussion et sujettes à une reformulation.

Ce rapport passant sous silence les aspects méthodologiques de la recherche entreprise, il convient de préciser immédiatement quels types d'activités industrielles regroupent les filières fréquemment citées plus loin (1).

- Filière des industries agro-alimentaires : travail des grains et farine, conservation alimentaire, fabrication de boissons et glace, de corps gras alimentaires, industries du tabac et du lait... Nous y avons inclus arbitrairement l'extraction de minéraux.

- Filière des industries complexes : raffinage et fabrication de produits dérivés du pétrole, industries chimiques, industries du caoutchouc, industries des articles chaussants.

- Filière des industries textiles : égrenage, filature, tissage, impression, confection, fabrication de cordes et sacs, etc.

- Filière des matériaux de construction : fabrication de grès et faïence, briques, ciment, ouvrages en béton et pierre.

- Filière des industries du travail des métaux : fabrication d'ouvrages simples en métaux tels que outils à main, tôles, fer à béton, articles de ménage, emballages métalliques, cables et vis, etc.

---

(1) La notion de filière sera explicitée dans une note méthodologique ultérieure. Elle repose d'une part sur la nature du processus de production (techniques), et d'autre part sur l'organisation des liaisons interindustrielles et l'origine des effets d'entraînement.

- Filière des industries du papier : articles en papier et produits de l'imprimerie.

- Filière des industries de fabrication mécaniques et électriques : construction navale, automobile, fabrication d'éléments et de machines mécaniques, de fournitures et d'appareils électriques.

- Filière des industries du bois : première transformation du bois, éléments préfabriqués, menuiserie, emballages, etc.

LE SYSTEME DE PRODUCTION INDUSTRIELLE  
DE LA COTE D'IVOIRE  
TYPES D'ANALYSE ET PREMIERS RESULTATS

Initialement conçue comme le premier volet d'une recherche sur les effets du pôle d'Abidjan sur l'organisation de l'espace économique ivoirien, l'étude du système de production industrielle de la Côte d'Ivoire n'en constitue pas moins un tout.

Ce travail a été entrepris dans une triple optique correspondant à trois types d'analyse économique et à trois séries d'interrogations fondamentales sur le plan de la recherche comme sur celui de l'action planificatrice : il s'agit d'une analyse dynamique (croissance dans le temps), d'une analyse de système (structures et flux industriels), enfin d'une analyse spatiale (localisation des activités et des relations).

## I L'ANALYSE DYNAMIQUE

A) La croissance industrielle de la Côte d'Ivoire est l'un des aspects les plus remarquables de ce que l'on a appelé le "boom ivoirien" et le dynamisme du secteur industriel explique pour une grande part le maintien du taux de croissance de la Production Intérieure Brute (P.I.B.).

Nous entendons par analyse dynamique la mesure et l'explication de ce phénomène dans le temps. En quoi (comment) et pour quelles raisons (pourquoi) peut-on qualifier cette croissance du secteur secondaire de remarquable ? Telle est notre première interrogation. Nous nous sommes donc efforcés de caractériser et d'expliquer le processus d'industrialisation :

Le caractériser c'est-à-dire le mesurer dans ses grandeurs significatives (chiffres d'affaires, investissements, valeurs ajoutées, emplois...), le définir dans ses types de production (secteurs d'activités, marchés), le spécifier dans son organisation (technologie, taille des entreprises, capital social).

L'expliquer c'est-à-dire mettre en valeur les facteurs essentiels qui l'ont permis. Quelles ont été les raisons décisives de la création de nouvelles unités de production, de l'extension des anciennes ? Il s'est donc avéré nécessaire de saisir le poids respectif d'éléments tels que le marché (structure de la demande), la politique gouvernementale, la rémunération du capital, la situation géographique de la Côte d'Ivoire, etc.

### B) Premiers résultats

Les entreprises de notre échantillon qui, en l'état actuel de nos travaux, n'inclue pas les secteurs industries du bois et énergie, voient leur chiffre d'affaires global passer de 11,9  $\bar{M}$  (1) en 1961 à 36,1  $\bar{M}$  en 1966 et 90,9  $\bar{M}$  en 1971, c'est-à-dire qu'il a été multiplié par 3 entre 1961 et 1966, par 7,6 entre 1961 et 1971 en francs courants.

---

(1)  $\bar{M}$  = MILLIARD

Le taux d'accroissement moyen annuel est de 22,5 % sur les 10 ans, soit 25 % pour les 5 premières années, 20,5 % pour les 5 dernières. Les taux enregistrés par la Chambre d'Industrie pour les mêmes secteurs et pour les entreprises de plus de 12 millions de chiffre d'affaires sont très voisins : respectivement 22,0 %, 24,5 % et 19,5 %.

Le taux de représentativité de notre échantillon de quelques 200 entreprises est de 93,4 % du chiffre d'affaires total en 1971.

1) L'évolution des principaux indicateurs au niveau global est significative :

a) Les exportations passent de 3,3  $\bar{M}$  à 26,7  $\bar{M}$  et leur croissance est presque identique à celle des ventes totales. On constate en effet que, contrairement aux objectifs du plan quinquennal, la part des exportations dans le chiffre d'affaires suit une progression très lente: de 28,2 % à 28,7 % et 29,4 % pour les 3 années retenues.

b) La valeur ajoutée par les entreprises industrielles a cru nettement moins vite que leur chiffre d'affaires, passant de 6,0  $\bar{M}$  en 1961 à 13,5  $\bar{M}$  en 1966 et 32,6  $\bar{M}$  en 1971.

Les causes en sont diverses (activités nouvelles capital using, augmentation du coût des matières premières, baisse des cash-flows, etc) et seule une analyse fine par filière et par composant de cette valeur ajoutée permettra de mesurer l'impact de chaque cause.

Nous pouvons cependant déjà préciser :

- que les bénéfiques avant impôts n'ont été multipliés, pour l'ensemble, que par 3 en 10 ans. Il est essentiel de noter la baisse importante et continue du rapport bénéfiques d'exploitation/chiffre d'affaires qui passe de 13,6 % en 1961 à 7,0 % en 1966 et à 5,3 % en 1971. Cette évolution est révélatrice d'une volonté d'industrialisation à tout prix multipliant les établissements à rentabilité incertaine. Il conviendra bien sûr de nuancer

cette affirmation par une étude des transferts réalisés au cours de l'exploitation, donc avant le calcul du résultat. Il faut signaler par ailleurs que cette diminution relative est due aussi au blocage d'un certain nombre de prix de produits industriels locaux et à la hausse rapide des achats de matières premières importées.

- que la masse salariale rapportée de la même façon au chiffre d'affaires, est en baisse régulière. Les salaires augmentent de 4,7  $\bar{M}$  à 11,3  $\bar{M}$  (accroissement moyen annuel de 20 %) mais représentent 15 % du chiffre d'affaires en 1961, 13,1 % en 1966 et seulement 12,4 % en 1971.

L'évolution de cet indicateur doit être rapprochée de celle des effectifs.

Les salariés de nos entreprises sont passés de 6 747 à 13 538 et 24 479 (taux d'accroissement moyen pour la décennie : 13,8 % par an). Au niveau global on constate que, contrairement aux idées couramment admises, sur 10 ans, l'africanisation n'a pas progressé. Si l'on se réfère à la seule période 66-71, par contre, l'effort gouvernemental semble avoir porté ses fruits puisque la croissance moyenne annuelle a été de 13 % pour les effectifs africains contre 8 % pour les effectifs européens. Les chiffres sont les suivants : en 1961 on comptait 1 expatrié pour 17 africains, en 1966 1 pour 13 et en 1971 1 pour 18 africains.

c) Parmi les indicateurs globaux que nous avons retenus, les investissements sont celui dont la croissance est la plus forte avec un taux moyen de 23 % par an. Ils passent de 7,8  $\bar{M}$  à 25,5  $\bar{M}$  puis 61,2  $\bar{M}$ . Cette situation peut, en première analyse, avoir deux conséquences contraires :

- La première, positive, est l'impact de ces investissements sur l'économie générale. On sait qu'au niveau macro-économique les investissements ont un effet multiplicateur et qu'ils constituent, avec les exportations, un des deux "moteurs" de la croissance. Cette affirmation est cependant à tempérer compte tenu des fuites vers l'extérieur qui s'opèrent tout au long du circuit économique.

- La seconde négative, est le recours massif au facteur capital, et corrélativement l'utilisation de moins en moins importante, en proportion, du facteur travail, élément essentiel de la valeur ajoutée nationale.

2) En l'état actuel de l'exploitation de nos données il nous est impossible de mesurer le poids de chacun des facteurs de la croissance industrielle de la Côte d'Ivoire. Certaines réflexions générales peuvent être cependant formulées et quelques précisions statistiques données sur 3 de ces facteurs : la structure de la demande, l'ouverture sur l'extérieur, le code des investissements.

a) Les outputs industriels répondent à trois types de demandes : une demande étrangère (exportations), une demande nationale finale (produits finis), une demande nationale émanant des entreprises (consommations intermédiaires). Aussi avons nous distingué trois types de marché : extérieur, intermédiaire et final. Chaque établissement industriel a été classé comme répondant à un de ces marchés dès lors que plus de 50 % de ses ventes y étaient destinés. Nous nous trouvons en présence de trois groupes d'entreprises :

- Celles qui répondent à un marché extérieur (dès lors la totalité du chiffre d'affaires est comptabilisé dans cette rubrique(1)).
- celles qui répondent à un marché final national (idem)
- celles qui répondent à un marché national intermédiaire (idem).

En affectant une entreprise (et la totalité de ses ventes) à un marché nous cherchons à savoir quel type de demande a été déterminant pour la création de l'entreprise.

En 1961 le marché extérieur représentait 26,2 % du chiffre d'affaires total, le marché intermédiaire 23,0 %, le marché final 50,8 %. En 1966, les pourcentages sont passés à 24 %, 35,8 % et 40,2 %, en 1971 à 25,3 %, 33,7 % et 41 %.

---

(1) Les chiffres qui suivent sont donc différents de ceux présentés plus loin qui mesurent, pour 1971, la structure du marché et pour lesquels le chiffre d'affaires d'une entreprise peut être ventilé.

Il ressort de ces chiffres qu'aucun des 3 marchés n'a été particulièrement plus entraînant qu'un autre : les entreprises qui se sont créées ou développées entre 1961 et 1971 ont répondu dans des proportions presque constantes aux 3 demandes. La seule modification, (mais elle est enregistrée entre 1961 et 1966) concerne la part du marché intermédiaire qui croit de 10 % entre 1961 et 1971 aux dépens du marché final. Rappelons qu'il est prévu dans le plan quinquennal que les exportations prennent le relai de ce marché final dont la saturation ne semble plus très éloignée pour les produits aisément élaborables en Côte d'Ivoire.

b) Une des manifestations les plus évidentes du libéralisme ivoirien est l'ouverture aux capitaux étrangers. Le calcul de la répartition en 1971 du capital social des entreprises industrielles par nationalité est en cours. Mais nous pouvons fournir dès à présent la ventilation des chiffres d'affaires global et par filière selon la nationalité de l'entreprise. Cette nationalité de l'entreprise est, dans la présentation qui suit, celle de la majorité du capital social (1)

Les entreprises dont la majorité du capital social est détenue par les ivoiriens (publics ou privés) réalisaient en 1961 1,3 % du chiffre d'affaires global, en 1966 2,5 % du total, et en 1971 7,4 %.

Les entreprises à majorité française représentaient en 1961 91,7 % du total, en 1966 84,3 %, en 1971 72,3 %.

Les entreprises dont la majorité du capital social est détenue par des autres étrangers (personnes ou sociétés) effectuaient 7 % de la production industrielle en 1961, 13,2 % en 1966, 20,3 % en 1971.

La part des entreprises françaises reste considérable. Une analyse par filière montrerait qu'elles sont majoritaires dans tous les secteurs à l'exception de celui du papier et imprimerie,

---

(1) L'ensemble du capital social est donc fictivement affecté à une nationalité : celle qui détient plus de 50 % des parts.

seule filière où les entreprises ivoiriennes font la majorité du chiffre d'affaires : 68,3 % (il est vrai qu'une entreprise - ivoirienne - réalise à elle seule 58 % des ventes du secteur). L'ouverture vers le capitalisme étranger autre que français est très importante dans les textiles (de 0 % en 1961 à 30,2 % du chiffre d'affaires en 1971) et industries complexes (de 0 à 41,8 %).

c) La politique industrielle de la Côte d'Ivoire a pris des aspects multiples : études de projets, prises de participation, protections douanières, aménagements fiscaux, formation professionnelle, etc.

Le code des investissements en est un instrument privilégié. Pour apprécier le rôle effectif joué par ce code nous avons d'une part demandé à chaque chef d'entreprise prioritaire s'il avait considéré cet agrément comme une condition sine qua non à la création de son entreprise, d'autre part calculé le coût des exonérations accordées (équipement et matières premières) afin de rapporter ce coût aux revenus dégagés par l'entreprise pour elle-même (cash-flow). De ces travaux en cours il ressort que :

- dans la majorité des cas les exemptions fiscales et douanières ont été déterminantes, principalement pour les industries transformant des matières premières importées.

- afin de bénéficier le plus largement possible des exonérations, les entreprises ont souvent réalisé des investissements importants. Or soit qu'un concurrent se soit installé sur le marché ivoirien, soit que la volonté d'industrialisation des pays voisins leur ait fermé certains marchés limitrophes, elles disposent souvent actuellement d'une forte surcapacité de production.

- malgré la constitution, au cours du dernier exercice, de stocks de matières premières encore détaxées, un certain nombre d'entreprises prioritaires s'avèrent non rentables à l'échéance de l'agrément prioritaire. La réforme du code qui doit introduire plus de souplesse dans l'application des régimes privilégiés devrait remédier à cet inconvénient en contraignant les dirigeants d'entreprises à un effort croissant de gestion.

## II L'ANALYSE DE SYSTEME (STRUCTURES ET FLUX).

L'ouverture de l'économie ivoirienne sur l'extérieur, sa dépendance vis à vis du monde Occidental ont été souvent qualifiées d'extraversion. Nous avons tenté une analyse de ce phénomène à propos du secteur secondaire moderne, précisément considéré comme le plus rapporté, le plus extraverti. Les deux questions fondamentales que nous nous posons sont les suivantes :

- Quel est le degré d'intégration du secteur industriel à l'économie nationale ?
- Quelles sont les caractéristiques de structure et de fonctionnement du système industriel ivoirien en 1971 ?

Les travaux ont été conduits à un double niveau celui des filières de production et celui du système industriel dans sa globalité dans une triple optique :

a) Les caractéristiques structurelles: il s'agit de qualifier les types de productions et de combinaisons productives à l'intérieur de chaque filière et de mesurer le poids respectif de chacune des branches d'activités importantes.

La production est ainsi saisie dans sa destination géographique (aire de marché) et économique (nature de la demande) et dans la variété des produits manufacturés.

Les facteurs travail et capital sont étudiés en tant que tels (nationalité du capital, montant et origine des immobilisations pour le premier, effectif, qualification professionnelle, problèmes sociaux pour le second) et aussi ~~dan~~ dans leur combinaison qui permet d'apprécier les degrés techniques des filières et de mesurer les productivités.

b) Les flux dégagés par l'activité industrielle. l'activité industrielle entraîne la formation à la fois de flux de nature monétaire par les revenus qu'elle dégage et de flux de produits par les achats et les ventes qu'elle réalise.

- La distribution de revenus par les entreprises touche les ménages (par les salaires) l'administration (par la fiscalité) le capital (par la rémunération des actionnaires). Selon les filières ou selon les époques la répartition des revenus peut différer.

La localisation des flux inter-industriels permet la construction d'un tableau d'échanges inter-industriels simplifié (partie centrale uniquement) mais incluant l'origine géographique des inputs. Nous pouvons ainsi localiser à la fois les achats de matière premières, les dépenses d'énergie, d'entretien, de services, de fournitures diverses, etc. Cette donnée spatiale supplémentaire est essentielle car elle permet de saisir le montant des fuites qui se produisent dans les mécanismes d'induction à partir d'un investissement nouveau dans une branche. On peut ainsi mesurer les répercussions de la croissance industrielle sur l'organisation spatiale de l'économie et non plus uniquement sur des secteurs d'activités.

### c) La dynamique industrielle

L'étude des facteurs de la croissance entre 1960 et 1970 d'une part, des structures et liaisons inter-industrielles d'autre part, débouche sur une analyse de la dynamique industrielle, entendue comme une mise en évidence des forces et des contraintes de la croissance industrielle.

Les travaux sont conduits au niveau de chaque filière et portent sur les principaux points suivants :

#### - Réperage des groupes d'entreprises les plus dynamiques.

Il faut en premier lieu déterminer les catégories d'entreprises dont les évolutions ont pu ou doivent diverger, par exemple les grosses/petites, les entreprises détenues par des nationaux/aux entreprises étrangères, les anciennes/aux nouvelles. Le recoupement de ces classes d'établissements permet de préciser celles qui sont les plus efficaces quant à leur dynamisme (évolution des chiffres d'affaires, effectifs, investissements) et quant à leurs effets d'entraînement (origine des investissements, achats de matières premières, revenus distribués).

#### - Les difficultés et potentialités.

Les difficultés, mises en valeur au niveau de l'entreprise, de la branche, de la filière et de l'ensemble du secteur secondaire, sont celles qui apparaissent soit à partir des réponses des chefs d'entreprises, soit à partir de l'analyse précédente. Elles concernent aussi bien les problèmes de l'entreprise (rentabilité, financement, main d'oeuvre) que les aspects

globaux tels que la limitation du marché, les circuits de commercialisation, les infrastructures, etc.

L'étude des atouts de l'économie ivoirienne en matière d'industrialisation intègre les principaux projets actuellement connus et les potentialités telles qu'elles ressortent de l'étude du système industriel.

- Le modèle ivoirien de croissance industrielle.

A partir des remarques essentielles concernant la situation de départ, l'évolution comparée des différents secteurs, les variables explicatives les plus importantes (1ère partie), les comportements des catégories d'entrepreneurs, les flux industriels et les effets revenus induits, les options retenues à l'échelon gouvernemental (2è partie), on cherche à mettre en relation variables et résultats et à préciser les implications des orientations possibles et souhaitées de la croissance industrielle. Trois voies semblent possibles, posant leurs problèmes propres :

. Accroissement des industries valorisant des matières premières agricoles.

. Industries de main d'oeuvre à vocation exportatrice.

. Industries à marché intermédiaire national ou Ouest-africain.

\*) PREMIERS RESULTATS.

Concernant les structures nos premiers résultats se rapportent à la place des différentes filières dans l'ensemble industriel, à la taille des entreprises et à la productivité des facteurs. Les flux nés de l'activité industrielle ont trait aux relations inter-industrielles et aux types de marchés.

1) La part des différentes filières

Le poids respectif des 7 filières que nous avons retenues peut s'apprécier par rapport à différents indicateurs.

.../...

a) La ventilation du chiffre d'affaires est la suivante : agro-alimentaires 36,1 milliards, complexes 21,0 milliards, textiles 17,3 milliards, fabrication 8,1 milliards, métallurgie 6,4 milliards, matériaux de construction 4,6 milliards, industries du papier 2,8 milliards. Entre 1961 et 1971, en pourcentage du chiffre d'affaires total, les faits les plus remarquables sont la baisse de la place des agro-alimentaires et la croissance des filières complexe et matériaux de construction.

Les variations sont les suivantes :

<u>1961</u>	<u>en %</u>	<u>1971</u>
53,7	Agro-alimentaires	39,8
15,3	Complexes	21,0
15,1	Textiles	17,3
7,5	Fabrication	8,1
5,4	Travail des métaux	6,4
2,0	Matériaux de construction	4,6
1,0	Industries du papier	2,8

Les tendances observées ici sont conformes au schéma classique d'un processus d'industrialisation basé dans un premier temps sur la valorisation des ressources naturelles nationales et qui tend ensuite à se diversifier. Il faut cependant remarquer la stagnation de la place des activités de fabrications mécaniques et électriques généralement considérées comme industrialisantes et révélatrices d'un tissu industriel dense.

b) La ventilation de la valeur ajoutée globale maintient les filières dans le même ordre : agro-alimentaires 14,0 milliards (soit 42,9 % du total), complexes 6,2 milliards (19 %), textiles 6,1 milliards (18,8 %), fabrication 2,3 milliards (7 %), travail des métaux 1,8 milliard (5,5 %), matériaux de construction 1,4 milliards (4,2 %) et industries du papier 0,8 milliards (2,6 %).

On doit simplement noter la part relativement plus importante prise, pour cet indicateur, par les industries agro-alimentaires et textiles, grandes distributrices de salaires.

c) Quant aux investissements bruts cumulés, leur répartition sectorielle est peu différente, les chiffres étant respectivement : agro-alimentaires 27,1 milliards (44,3 %), complexes 15,9 milliards (26 %), textiles 10,3 milliards (16,8 %), fabrication 2,9 milliards (4,7 %), matériaux de construction 2,1 milliards (3,5 %), travail des métaux 2 milliards (3,3 %), industries du papier 0,8 milliard (1,4 %).

Si l'on compare cette dernière série de pourcentages à celle des chiffres d'affaires, les filières complexe et agro-alimentaire apparaissent comme proportionnellement les plus consommatrices de capital.

Quelque soit l'indicateur utilisé, l'évolution de la répartition par grand secteur des activités industrielles conduit à trois remarques :

- La diminution du poids des industries agro-alimentaires dans l'ensemble industriel : de 53,7 % à 39,8 % du chiffre d'affaires si on inclut les activités d'extraction, de 41,5 % à 38,1 % si on exclue celles-ci.

- La part grandissante de la filière des complexes. Les entreprises utilisatrices de produits chimiques ou para chimiques sont de plus en plus nombreuses et importantes et semblent constituer, avec les industries textiles, un véritable relai pour la croissance industrielle.

- La place des industries de fabrications mécaniques et électriques reste modeste et si l'on ajoute que dans le cas de la Côte d'Ivoire il s'agit jusqu'à présent d'un secteur s'approvisionnant presque exclusivement vers l'extérieur, il est peu probable que ce type d'activité puisse rapidement jouer un rôle moteur.

## 2) La taille des entreprises.

Le nombre des entreprises de notre échantillon est passé de 57 en 1961 à 107 en 1966 et 178 en 1971. Elles sont les plus nombreuses dans les filières complexe (51) et agro-alimentaires (49). Les autres filières comptent : fabrication 21 entreprises, textile 20, travail des métaux 16, papier et imprimerie 12, matériaux de construction 9.

Le chiffre d'affaires moyen varie beaucoup d'une filière à l'autre. Il est pour l'ensemble du secteur industriel de 510,8 M (1) en 1971, passant de 784,6 M (textiles) et 737,8 M (agro-alimentaires) à 352,3 M (fabrication) et 209,8 M (papier et imprimerie). Ces chiffres sont révélateurs du poids des grosses entreprises industrielles dans les deux premières filières où les grandes plantations industrielles et les usines d'impression dominant. Le montant relativement peu élevé du chiffre d'affaires moyen des industries chimiques s'explique par le fait qu'il s'agit essentiellement d'établissements fabricant des produits de consommation courante (et non des produits semi-finis ou des matières premières) dont la faible taille permet une adaptation rapide aux fluctuations de la demande.

En 10 ans le chiffre d'affaires moyen par entreprise a plus que doublé (de 209 à 511 M). Cette augmentation tient à la fois au phénomène naturel de croissance des petites et moyennes entreprises et à la création d'unités de production de grande taille (agro-industries, chimie, textile). La tendance sera certainement maintenue si la vocation exportatrice des établissements futurs est confirmée.

### 3) La productivité des facteurs

Travail et capital sont associés dans chaque entreprise pour obtenir le produit. La productivité est ici définie comme le rapport entre l'output et les facteurs de production utilisés.

On peut calculer une productivité séparée de chacun des deux facteurs mais aussi celle de l'ensemble, la combinaison productive.

Productivité du capital =  $P_k = CA/Inv.$

Productivité du travail =  $P_w = CA/effectifs$

Productivité de la combinaison =  $P_{kw} = 2 \frac{dCA}{dP_k + dP_w}$

Nous avons mesuré l'évolution de ces rapports en indices (base 100 en 1961) et en francs constants. Les résultats sont les suivants :

---

(1) M = million

- La productivité du capital reste stable, avec une légère tendance à la baisse. Elle est de 100 en 1961, 93 en 1966 et 98 en 1971.

- La productivité du facteur travail croit fortement: de 100 en 1961, elle atteint 116 en 1966 et 164 en 1971.

- L'efficience de la combinaison productive est restée stable pendant les 5 premières années mais augmente rapidement entre 1966 et 1971 : de 100 à 103 et 123.

On assiste au cours de cette décennie, et plus spécialement depuis quelques années, à une véritable substitution de facteurs qui va à l'encontre des objectifs officiels. L'accroissement de la productivité du travail révèle un recours proportionnellement de plus en plus important au capital dans la combinaison des facteurs. Tout se passe comme si les industriels cherchaient à résoudre leurs difficultés de main-d'oeuvre en utilisant des techniques plus complexes (il faut noter qu'il s'agit aussi pour les grosses entreprises d'un des effets pervers du code des investissements qui encourage l'emploi de techniques capital-using).

#### 4) Les relations inter-industrielles

Un tableau d'échanges inter-industriels a été établi pour chacune des filières. Elaborées en sous-branches et sous-produits de la Comptabilité Nationale, ces liaisons sont localisées : importées (M), en provenance de la région où est située l'entreprise (R), en provenance d'autres régions du pays (N). Nous avons d'autre part distingué les importations directes et les achats locaux au commerce de produits importés (chiffres entre parenthèses).

Cinq parties sont à distinguer dans ces tableaux :

- Les achats de matières premières entrant directement dans la composition du produit.

- Les autres inputs nécessaires à l'exploitation mais qui ne sont pas des composants du produit : énergie, transport, entretien, services, etc. Le total des achats de matières premières et des autres inputs correspond à la consommation intermédiaire de la sous-branche.

- La valeur ajoutée qui, à l'inverse de l'optique de la comptabilité nationale, n'est pas un solde mais la somme d'éléments disponibles au niveau de l'exploitation à savoir les salaires et charges sociales, les impôts et taxes, les frais financiers, les amortissements et provisions, les bénéfices d'exploitation.

- Le delta qui représente la différence entre le chiffre d'affaires et la consommation intermédiaire totale plus la valeur ajoutée. Ce solde est d'autre part égal aux autres recettes que celles tirées de la vente des produits (produits financiers, subventions...) augmentées des stocks finaux, diminuées des stocks initiaux.

- Le chiffre d'affaires qui est égal au montant des ventes de produits manufacturés au cours de l'exercice (les reventes de produits en l'état ont été éliminées).

Les statistiques brutes sont fournies en annexe, leur exploitation est en cours.

a) Toutes les entreprises réunies ont acheté 62,2  $\bar{M}$  de produits et services en 1971 sur lesquels 34  $\bar{M}$ , soit 54,6 %, sont directement importés par elles-mêmes. Le total de ces consommations intermédiaires correspond à 68,5 % du chiffre d'affaires.

Si l'on tient compte uniquement des achats qui entrent dans la composition du produit final, 60 % des matières premières sont importées (31  $\bar{M}$  sur 51,7). En excluant les industries agro-alimentaires le taux d'importation passe à 78 %.

Les autres achats tels que l'énergie, l'entretien, les services sont effectués en majorité sur le territoire : 71,3 % en Côte d'Ivoire dont 57,8 % dans la région, et 13,5 % en dehors de la région d'installation (entreprises situées en dehors d'Abidjan réalisant des achats sur la capitale).

Ces données démontrent la dépendance considérable de l'industrie ivoirienne vis à vis de l'extérieur pour ses approvisionnements. On retrouve là une des raisons du succès du code des investissements actuellement très favorable aux

entreprises qui importent leurs consommations intermédiaires. Nos travaux ultérieurs devront mettre en évidence les corrélations qui existent entre le taux d'importation des achats, leur provenance géographique, le type d'activité, la nationalité du capital social et l'appartenance à un groupe.

A l'échelle de la filière, trois secteurs achètent plus de 90 % de leurs matières premières à l'étranger : les industries du papier (98,6 %), les industries du travail des métaux (91,8 %), celles des matériaux de construction (91,6 %). La filière des entreprises agro-alimentaires est la seule à réaliser la plus grande partie de ses dépenses en Côte d'Ivoire: 14,7 M sur 18,7 (71,5 %).

En dehors des achats à l'agriculture, les consommations intermédiaires effectuées localement sont proportionnellement plus importantes quand l'entreprise est située en milieu urbain (Abidjan et Bouaké). L'analyse ultérieure montrera que la quasi totalité des dépenses non agricoles des entreprises situées en dehors de ces deux villes se font sur Abidjan.

b) Nous avons d'autre part réparti toutes les entreprises en deux groupes : celles qui transforment des produits nationaux (agricoles ou semi-finis), celles qui utilisent des matières premières importées (1).

Pour l'ensemble des filières les proportions se sont inversées entre 1961 et 1971 : les entreprises transformant des matières premières nationales réalisaient 54,4 % du chiffre d'affaires global en 1961, 39,6 % en 1966 et 37, 2 % en 1971.

Le chiffre d'affaires des entreprises qui utilisent des matières premières importées a augmenté deux fois plus rapidement que celui des industries de valorisation des produits ivoiriens : 27 % d'accroissement moyen annuel pour les premières, 18 % pour les secondes.

C'est dans les branches textiles et matériaux de construction que la progression est la plus forte.

(1) Si plus de 50 % des matières premières sont d'origine nationale ou étrangère, la totalité du chiffre d'affaires de l'entreprise est affectée à l'une des deux catégories.

Ce phénomène est caractéristique d'un processus de substitution d'importation et se traduit au niveau de la balance commerciale par un double mouvement dont l'étude est en cours :

- croissance des importations de produits bruts ou semi-finis et des biens d'équipement.
- Chute des importations de biens fabriqués localement.

Le premier mouvement s'accompagnant souvent de dégrèvements fiscaux provisoires, le second d'une baisse des recettes douanières, la répercussion en est sensible sur les recettes de l'Etat.

### 5) Les outputs industriels

Nous avons fait préciser aux industriels les destinations de leurs ventes en 1971 d'une part selon la localisation (extérieur, nation, région), d'autre part selon le marché (ménages, administration, autres entreprises).

La première ventilation est en cours d'analyse et doit être complétée par l'étude de la commercialisation des produits industriels ivoiriens.

La structure du marché des outputs industriels montre que les ventes sur le territoire national s'élèvent à 64,1  $\bar{M}$ , soit 70,6 % du total.

- Le marché extérieur représente 29,4 % du chiffre d'affaires global.

- Le marché final national correspond à 40,3 % du total (36,6  $\bar{M}$ ) dont 38,4 % pour les ménages et 1,9 % pour l'administration.

- 30,3 % des ventes sont réalisées sur le marché intermédiaire, dont 6,8 % sont destinées aux entreprises du bâtiment.

Les variations sont bien sûr considérables d'une filière à l'autre puisqu'elles regroupent des activités très différentes. Ainsi près ou plus des 3/4 des ventes sont effectuées sur le marché intermédiaire pour les entreprises des filières matériaux de construction, travail des métaux, industries du papier. A l'inverse le marché des ménages est le plus important pour les industries textiles et complexes.

On peut tout de même, au stade actuel, remarquer :

- que la part de l'administration est dérisoire (à peine 2 %). Le secteur public n'a pas, en tant que consommateur de produits manufacturés, le rôle qui devrait être le sien dans un pays en voie de développement. Il lui est surtout reproché par les industriels ses délais de paiement et ses habitudes d'achats de produits importés.

- Que le marché intermédiaire est loin d'être négligeable : les entreprises agricoles industrielles ou commerciales, en tant qu'agents économiques, consomment près du tiers de la production industrielle, qu'il s'agisse de biens à incorporer dans le processus productif (consommations intermédiaires enregistrées dans les T.E.I.) ou de produits finis.

Les effets de la localisation des entreprises industrielles sur l'organisation de l'espace régional ont été analysés dans le cas de la région de Bouaké : "Industrialisation et croissance régionale en Côte d'Ivoire : Bouaké et la région Centre". En l'état actuel de nos travaux il n'a pas été possible d'étendre l'exploitation aux différents niveaux d'armature urbaine.

D'autres types d'analyses ont été envisagés.

1) Mesure de l'évolution de la concentration sur Abidjan.

Un premier critère est celui du nombre d'entreprises selon la localisation. Jusqu'ici on a retenu trois catégories selon que les entreprises sont situées à Abidjan, à Bouaké ou en dehors de ces deux villes (zone rurale ou centres secondaires).

On observe que de 1961 à 1971, le nombre d'entreprises d'Abidjan est passé de 72,2 % à 82,5 % tandis que celui de Bouaké tombait de 12,2 % à 6,2 % et celui de la zone rurale de 17,6 % à 11,3 %. Cette accentuation de la concentration recouvre deux phases : de 1961 à 1966 95 % des nouvelles entreprises étaient créées à Abidjan, depuis le rythme de croissance est pratiquement le même pour les trois catégories. Cette évolution est-elle due à la volonté de délocalisation maintes fois affirmée par le gouvernement ou au type d'activité des entreprises ?

Par filière on constate que :

- Les filières fabrication, imprimerie et papier, travail des métaux et matériaux de construction (excepté pour une filiale d'une entreprise d'Abidjan installée à Bouaké) sont toutes concentrées sur Abidjan. Cela tient au fait que ces entreprises travaillent pratiquement toutes pour une demande urbaine, que leurs relations de production exigent la proximité des entreprises clientes ou fournisseurs et qu'enfin leurs matières premières sont en général importées. Leur localisation est donc contraignante dans les conditions actuelles et passées de la Côte d'Ivoire. En valeur relative leur nombre a diminué de 1961 à 1971 de 47,5 % à 38,7 %.

- la filière complexe est localisée à 90 % à Abidjan. Les matières premières sont toujours importées ce qui constitue une contrainte pour 43 % des entreprises les autres étant déterminées dans leur localisation par la présence des entreprises clientes et le marché urbain des consommateurs. Il reste 5 entreprises situées en dehors d'Abidjan, 3 parce qu'elles transforment une matière première agricole, 1 à cause d'une direction commune avec une entreprise antérieurement implantée à Bouaké, enfin 1 a vu son implantation choisie sous la pression des autorités ivoiriennes. Le seul avantage que voit sa direction est qu'elle aura . moins de problèmes avec sa main d'oeuvre que si elle était à Abidjan. Par contre la faiblesse des équipements d'infrastructure et les frais de transport supplémentaires contribuent à sa mauvaise rentabilité.

- 70 % des entreprises textiles sont situées à Abidjan. Les installations des dernières années se sont principalement faites à Abidjan au détriment de Bouaké qui semble perdre tout espoir de devenir la capitale régionale du textile. C'est qu'au cours de cette décennie ce n'est pas la production nationale agricole du coton qui a induit le plus grand nombre d'entreprises, mais la transformation de fils et tissus importés. Un code des investissements tenant compte des charges supplémentaires pour l'entreprise aurait seul pu entraîner une localisation différente. Les nouvelles orientations des autorités ivoiriennes semblent **aller** dans ce sens.

- 61 % des entreprises agro-alimentaires sont installées à Abidjan. Bien que la part d'Abidjan soit encore importante dans cette filière, la transformation en zone rurale des produits agricoles nationaux s'est accélérée de 1966 à 1971. Nous analyserons ultérieurement plus en détail les raisons de ce choix.

Un deuxième critère de la mesure de la concentration sur Abidjan est celui du chiffre d'affaires réalisé selon la localisation. De ce point de vue, le taux de croissance du chiffre d'affaires effectué sur Abidjan a une croissance encore plus rapide que celui du nombre d'entreprises, la part d'Abidjan est passée de 54,9 % à 75,3 % au cours de la décennie. Cette évolution s'est faite surtout au détriment de Bouaké qui ne réalise plus que 9,6 % en 1971 contre 23,1 % du total en 1961.

Les variations du chiffre d'affaires moyen par entreprise au cours de la période explique ces écarts. Bien que sa croissance ait ralenti au cours du dernier quinquennat, le déséquilibre en faveur d'Abidjan continue à s'accroître.

## 2) Raisons de la localisation actuelle dans la Côte d'Ivoire: exemple des industries agro-alimentaires.

Nous avons demandé aux chefs d'entreprise les raisons de la localisation actuelle dans la Côte d'Ivoire à partir d'une liste détaillée et ouverte. Pour chaque motif ils avaient le choix entre :

- contrainte (l'implantation actuelle était alors jugée impérative)
- avantage déterminant
- avantage secondaire
- inconvéniént
- néant.

Certaines de leurs réponses paraissent discutables. Toutefois, si l'on se limite aux impressions des directeurs, on peut tirer quelques premières réflexions pour la filière agro-alimentaire, seule à avoir été complètement exploitée.

Les raisons d'ordre général semblent avoir joué un rôle très faible dans la localisation excepté pour 4 entreprises.

### Parmi les 30 entreprises situées à Abidjan :

- 8 transforment des matières premières importées et ont un marché de consommateurs en majorité urbain. Le coût minimum d'approvisionnement et de distribution se conjuguent pour rendre l'implantation actuelle contraignante.
- 13 travaillent à partir d'une matière première régionale, 7 sont des industries de première transformation du poisson, 6 sont des industries de seconde transformation des grains. Le premier groupe est donc lié à la présence du port de pêche. Le second groupe aux consommateurs urbains.
- Seules les 9 entreprises qui transforment des matières premières nationales peuvent à priori paraître des industries "foot loose", c'est à dire dont la localisation à un lieu donné n'est pas impérative. Or l'une étant au stade expérimental, est liée à la présence de l'Université

Toutes les autres exportent la majorité de leur production, donc trouvent un avantage déterminant à être près du port. Par ailleurs Abidjan étant le centre commercial des produits de la traite du café et du cacao, elles avaient intérêt à s'assurer un approvisionnement régulier en s'installant auprès du siège des sociétés commerciales. Pour les entreprises de première transformation du café il faut signaler que grâce à l'intervention de l'Etat par l'intermédiaire de la SEPRIC, la délocalisation près de la matière première est en cours.

A Bouaké, l'installation a été motivée soit par la présence des consommateurs urbains (boulangeries), soit par la situation centrale en Côte d'Ivoire (brasserie), soit enfin par la production agricole régionale (tabac). Le mauvais fonctionnement des services publics, PTT, et chemin de fer en particulier, est très vivement ressenti.

En zone rurale, la matière première régionale a été déterminante pour toutes les entreprises. Mis à part la présence d'eau (extraction) aucun autre avantage n'a été déclaré.

En définitive, les entreprises "foot loose" sont peu nombreuses dans la filière des agro-alimentaires. Celles qui n'ont pas déclaré de contrainte dans leur localisation actuelle réalisaient un chiffre d'affaires de 5 180,7 Millions en 1971 soit seulement 14,5 % du chiffre d'affaires de la filière. Seuls des avantages substantiels de la part de l'Etat auraient pu modifier leur implantation. C'est dire la faible marge de manoeuvre dont disposent les pouvoirs publics pour modifier les comportements.